Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 749

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mme Charlotte Muret insista sur l'union des femmes, dans tous les pays du monde, pour qu'elles réagissent contre l'idée de la fatalité de la guerre, elles doivent être animées d'un esprit de justice et non de vengeance.

L'appel en faveur de l'enfance fut lancé par Mme Simone Hauert, les femmes, gardiennes des enfants doivent agir sans retard pour les sauver du sort atroce qui les attend, si un nouveau conflit se déclarait. Les femmes peuvent, si elles s'unissent, dresser leur force bienfaisante en face des menaces de la force inhumaine et brutale.

Enfin Mme Jeannet, énumérant les mouvements pour la paix, appela l'attention sur l'ONU et la Commission de la condition de la femme, qui, travaillant avec persévérance à éliminer l'oppression et l'injustice qui pèsent sur les faibles, aide aussi l'avènement d'une vraie paix.

Cet appel vivement applaudi fut suivi d'une partie récréative où chacun se détendit agréablement à écouter les chansons de Mme Jane Savigny et les récitations de M. Paul Darsac.

A Genève, le 9 mars.

Le « Mouvement populaire féminin », dépendant du Parti suisse du Travail, avait organisé la manifestation à la Salle du Faubourg. Mme Zurbrugg, présidente, salua la présence d'une délégation de Françaises d'Annemasse et de la Drôme et de femmes grecques. Elle rappela l'origine de la journée internationale du 8 mars, due en 1910, à l'initiative d'une socialiste allemande, Mme Clara Zetkin, au congrès socialiste féminin de Stockholm. La Fédération démocratique internationale des femmes reprit, en 1945, la tradition pour en faire une manifestation en faveur d'une paix durable et d'un avenir heureux pour nos enfants.

La présidente donna ensuite la parole à Mme Ninon Vincent qui appela les femmes à lutter contre la psychose de guerre qui se développe dangereusement, puis à une conférencière française, Mme Maria Rabaté.

Mme Rabaté, député à l'Assemblée nationale française, avait, la veille, au cours d'une conférence de presse, donné de très intéressants détails sur le travail qu'elle accomplit comme membre du secrétariat de la Commission de l'Hygiène et de la Famille. Elle montra, par des exemples pertinents, que les députées françaises « essayent de rester, dans leur mandat, des femmes, des mères, des citoyennes ». Quoi de plus féminin, en effet, que la question de l'insuffisance du lait pour les enfants et de sa qualité, de l'organisation des hôpitaux, du problème des médecins que l'on doit s'efforcer de ne pas fonctionnariser, des allocations attribuées à la femme au foyer, etc. Son exposé prouva, une fois de plus, combien il est nécessaire de pouvoir nommer des femmes capables et responsables pour étudier tous ces problèmes.

Lors de sa conférence publique, Mme Rabaté se révéla, non plus seulement un expert dans sa charge, mais un orateur de grande classe. Pendant plus d'une heure, elle tint son auditoire en haleine, faisant alterner l'ironie, le sentiment ou l'éloquence des chiffres, pour brosser un tableau de la situation actuelle et pour énumérer les tâches des femmes, si elles veulent empêcher la guerre et préserver leurs enfants.

Certes, les femmes du monde repoussent toutes avec horreur la seule pensée d'un nouveau conflit, mais seront-elles toutes d'accord pour dénoncer les mêmes causes de guerre ? Voient-elles le péril se dresser au même point de l'horizon où le décèle Mme Rabaté ?

Un examen impartial des opinions féminines mondiales ne permet pas de répondre affirmativement. Dès lors, on se pose cette question angoissante : Les femmes, mettant de côté leur conviction personnelle sur les responsables d'un conflit éventuel, sauront-elles rester unanimes sur ce point : La guerre ne doit pas avoir lieu, il faut tout tenter pour l'empêcher ? Nous voulons l'espérer.

Un grand film tchèque, « La frontière volée » terminait la soirée dont le bénéfice était destiné au Village Pestalozzi et aux enfants grecs.

Les travailleurs sociaux

C'est à l'angoissant problème de la situation morale de la jeunesse que le groupement vaudois des Travailleurs sociaux a consacré la majeure partie de son assemblée annuelle tenue, à Lausanne, le 23 février. Aux membres avait été adressé par avance un questionnaire leur demandant leur opinion sur les cours obligatoires pour les parents, l'influence de l'Eglise du haut de la chaire, l'attitude du corps enseignant, la révolte des parents contre la liberté laissée aux distributeurs de plaisirs, l'instruction plus systématique à donner aux adolescents. Le travail était ainsi bien préparé pour la séance du matin, dont nous parlerons le 10 avril.

L'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Mlle S. Carey, assistante sociale des détenus libérés, à Lausanne. Le comité a distribué les instructions pour l'établissement du contrat pour travailleurs sociaux. Une course d'étude a été organisée à Besançon, où les assistantes vaudoises ont rencontré leurs collègues du département ; elles ont visité la Maternité de Pontarlier, rééquipée par le Don Suisse.

L'Association suisse des Travailleurs sociaux organise un cours à Schönbrunn (Zoug), à la fin de septembre, où seront examinées la réadaptation des malades à la vie sociale, l'assistance familiale, l'influence des expériences enfantines sur la vie de l'adulte, les difficultés psychologiques que rencontrent les travailleurs sociaux, etc.

On entendit ensuite un exposé de Mlle Robert, assistante sociale chef à Besançon, sur les effets de la récente loi française sur les assistantes sociales, et un exposé de Mlle B. de Rham, assistante sociale à l'asile de Cery, sur les conditions du travail social en Angleterre, où elle vient de passer plusieurs mois.

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Les femmes et la stabilisation

Il nous parait utile de renseigner les femmes sur les origines de cet accord de stabilisation dont on a parlé dans tous les journaux, et surtout sur l'influence qu'il peut avoir sur le coût de la vie.

L'an dernier, le Conseil fédéral accorda une hausse pour le prix des produits agricoles, dans le but de maintenir un certain équilibre entre le gain du paysan et de l'ouvrier agricole et celui des autres branches de notre économie nationale. La Commission fédérale de Contrôle des prix craignit que cette hausse ne soit le signal d'un mouvement général de hausse. En effet depuis quelques mois sa spirale des prix et des salaires se faisait menaçante. Estimant à juste titre qu'un blocage officiel, de caractère étatiste ne serait pas suivi et se heurterait à la résistance plus ou moins avouée de beaucoup de groupements, la Commission de Contrôle des prix chargea son président, M. le Professeur Böhler d'étudier avec une petite Commission la possibilité de trouver une autre solution. C'est ainsi que fut rédigée la célèbre convention qui vient d'être ratifiée, non sans hésitations, par l'ensemble des organisations ouvrières et patronales du pays. En souscrivant à cet accord, les signataires acceptent librement de soumettre toutes les demandes de hausses de prix et de salaires à une Commission formée par 7 membres représentant les ouvriers, 7 membres représentant les patrons. Les hausses ne seront accordées que dans des cas de nécessité absolue ; dans bien des cas elles seront supportées par les marges de bénéfice. Enfin, on n'examinera plus les demandes en tenant compte des seuls intérêts de tel ou tel groupement, mais en se préoccupant des conséquences qu'elles pourraient avoir sur l'ensemble des prix.

C'est la première fois qu'on disposera d'un organisme représentant l'ensemble de l'économie nationale. Le fait même que toutes les organisations ont accepté librement de ratifier cet accord nous permet d'être optimistes : il prouve que dans tous les milieux on se rend compte de la gravité de l'heure et que l'on est décidé à faire l'impossible pour conserver le pouvoir d'achat du franc suisse. L'accord est entré en vigueur le 1er février.

Les milieux qui ont contribué à son élaboration ont cependant regretté que le Conseil fédéral, en haussant les tarifs CFF et PTT, ait agi contrairement à ces principes. Ils espèrent vivement que l'Etat appliquera lui aussi les mesures envisagées, car chacun désire que l'expérience réussisse : il faudra beaucoup de bonne volonté et d'esprit de compréhension. Les femmes et surtout les ménagères qui sont les premières victimes de la vie chère doivent soutenir cet essai de toutes leurs forces.

Deux Bâloises, à l'honneur

Lors d'une réception à la Maison de France à Bâle, M. Loewenbruck, consul général a remis à Mme Grossmann-Simon, l'active présidente de la Société d'Etudes françaises de Bâle qui va célébrer cette année le 30me anniversaire de sa fondation, la Croix d'Officier de la Légion d'honneur. C'est à Mlle Paravicini, Dr méd., l'infatigable et dévouée organisatrice des convois d'enfants hospitalisés dès la dernière guerre en Suisse, et qui elle-même est Officier de la Légion d'honneur qu'échut l'honneur d'épingler sur la poitrine de sa collaboratrice, la distinction qui venait de lui être conférée. Car Mme Grossmann a non seulement consacré ses efforts à la propagation et au rayonnement de la langue et de la pensée françaises, mais les œuvres humanitaires et charitables de la France ont trouvé en elle un coeur et une main toujours ouvertes et ce sont toutes ces activités que la France reconnaissante a voulu récompenser.

Quant à Mme Nef-Lavater, professeur de diction française au Conservatoire de Bâle depuis de longues années, femme d'une haute culture intellectuelle, elle exerce, comme elle le fit autrefois, à Genève parmi ses élèves et le public, un véritable rayonnement spirituel qui n'a d'égal que sa modestie. Nous sommes heureuses de voir que la France a conféré à Mme Nef, les palmes d'Officier de l'instruction publique dont elle est si digne et nous présentons à nos distinguées compatriotes nos plus sincères félicitations.

Marguerite Siegfried.

DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les commissions.

Mme Marguerite Link-Daepp, artiste décorateur à Reichenbach, près Berne, a été nommée membre de la commission fédérale des arts appliqués pour la période allant du 1er janvier 1948 au 31 décembre 1950.

A travail égal.

(Nouvelles du Valais).

Notre journal a parlé aux lecteurs de l'énergique intervention du député P. von Rothen pour obtenir que les instituteurs et les institutrices jouissent d'un traitement égal. La commission du Grand Conseil valaisan chargée d'étudier les nouveaux projets financiers avait, comme nous l'avions annoncé adopté ce principe d'égalité de salaire. Hélas,

Publications reçues

Nazarin, par Perez Galdos. Récit traduit de l'espagnol par Antoinette de Montmollin. A la Baconnière. Neuchâtel.

Pour bien comprendre la beauté de l'œuvre de Pérez Galdos, il faut se souvenir du climat de l'Espagne, ardent, brûlant de soleil et de passion, il faut accepter comme étant naturel le caractère impulsif et violent de son peuple. Nazarin est un jeune prêtre, fanatique de fraternité, qui, entreprend une sorte de croisade à travers l'Espagne, tantôt seul, tantôt accompagné de quelques disciples. Il y a dans cette figure, à la fois magnifique et pitoyable, un dépassement humain, un reflet cueilli au front du Christ. Entraîné par une foi sans défaillance, pur comme un enfant, Nazarin accomplit sa mission pacificatrice parmi des êtres livrés aux élans de l'instinct, dans la malédiction d'une sordide misère. La religion qu'il défend, c'est la religion totale des premiers âges transposée sur le plan des temps modernes. Ses enseignements ont la limpidité de la source, et la profondeur du ciel : « Supportons l'humiliation en silence, et consolons-nous en regardant nos consciences... Si le Seigneur nous envoie des malheurs, Il sait pourquoi Il le fait... Ne doutons pas un instant de la miséricorde de Notre Père qui est aux cieux... » Selon Nazarin, le règne de la politique a fait son temps et l'âge d'or de la religion s'apprête. « J'ai, dit-il, une confiance absolue dans le principe chrétien ». Rejetant la « vaine gloire du martyre », il n'aspire, dans son intense piété, qu'à la mort obscure d'un serviteur de Dieu.

L'excellente traduction que publie aujourd'hui Antoinette de Montmollin, nous donne l'occasion de lire un beau livre, mais aussi celle de connaître un des maîtres de la littérature espagnole moderne. Comme le dit Ventura Gassol dans sa préface « Galdos, dans la critique littéraire, figure tout à côté de Manzoni, de Dickens, de Balzac et de Tolstoï ».

R. G.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

46me rapport annuel (1946-1947)

Nous attirons d'emblée l'attention de nos lecteurs sur l'erreur de numérotation qui figurait sur la couverture de cette brochure. Elle portait ce titre : 47me rapport annuel, alors qu'il s'agit du 46me seulement, l'Alliance a fait imprimer un papillon rectificatif qu'on peut coller sur la couverture et qui porte le titre exact : *46me rapport annuel.*

Cette publication, offre d'abord le rapport que la présidente, Mme Jeannet, a présenté à l'Assemblée générale d'Aarau, le 18 octobre. Puis un aperçu de l'activité des diverses commissions : d'Education nationale, d'Etudes législatives et d'assurances, d'Hygiène, des Questions économiques, des Relations internationales, puis le procès-verbal de l'Assemblée d'Aarau, le texte des diverses pétitions adressées par l'Alliance, cette année, aux autorités fédérales, enfin les noms et adresses des membres du comité et des commissions, suivis de la liste des Sociétés affiliées à l'Alliance.

Quand nous aurons ajouté, si vous l'ignorez, que les rapports sont publiés dans les deux langues, chacun comprendra que cet opuscule sera d'une utilité incontestable pour tous ceux qui veulent se rendre compte de l'activité de nos sociétés féminines suisses fédérées, ou trouver un renseignement qui s'y rapporte.

Les rondes enfantines

de Jacques-Dalcroze au goût suffragiste

(Paroles de Mme I. Pfaehler.)

La Section suffragiste de la Chaux-de-Fonds avait organisé, pour recueillir des fonds pour sa campagne, une séance littéraire et musicale très réussie dont nous avions dit quelques mots. A cette occasion on entendit des couplets suffragistes que nous sommes bien aises d'offrir à nos lectrices.

Le Grand conseiller et les suffragistes

Je vois Mesdames *(bis)*
Que vous avez un beau projet,
Mais oui, Monsieur *(bis)*
Nous voudrions toutes voter
Tirelire boula, tirelireboulaine, ah, qu'on a [de peine
Tirelire boulaine, tirelireboulé, de se faire [écouter.

Je vois Mesdames *(bis)*
Et je vais pouvoir vous aider
Mais oui Monsieur *(bis)*
Au Grand Conseil allez voter
Tirelire...

Je vois Mesdames *(bis)*
Ce qu'vous allez me demander
Mais oui Monsieur *(bis)*
Encore une fois d'nous appuyer
Tirelire...

Je vois Mesdames *(bis)*
Je ne puis pas vous patronner
Mais non, Mesdames *(bis)*
Car mes opinions ont changé.
Tirelire...

Mon pays,

Je n'ai pas le droit de vote
Pour te célébrer,
Mon pays, mais qu't'importe
Si tu m'entends lutter
Refrain.
Pas si faible
Qu'on me dit
Pour te servir mon pays
Ça n'fait rien *(bis)* je t'aime bien.

Ma voix est encore fragile
Mais j'attends l'moment
Et j'espère t'être utile
Par mon dévouement.
Pas si faible...

L'on m'attaque, on me discute
Et l'on me défend
Et pourtant je veux la lutte
Car j'ai des enfants.
Pas si faible...